

Association La Classe

Route du Village 11
Maracon



La Classe



Envie de proposer...
un atelier, une activité, un projet concernant les domaines
artistiques, ludiques, informatifs, conférenciers,
la santé ou le bien-être ?

Comment ça se passe ?

La personne intéressée prend contact avec la commission culture de la Classe soit par courriel, soit par téléphone culture.laclass1613@gmail.com ou 079/953.92.00, en décrivant l'activité envisagée et propose quelques dates et horaires.

L'activité proposée doit être en accord avec la charte et les statuts de la Classe. Ainsi, les propositions d'ordre purement promotionnel, lucratif, confessionnel ou politique n'ont pas leur place ici.

La commission culture étudie la proposition.

Une fois le projet, la date et les horaires acceptés, l'intervenant.e rédige un projet de texte succinct présentant de manière résumée l'activité.

Le texte doit comporter les informations suivantes :

- Titre de l'activité
- Date
- Horaires
- Numéro de téléphone (pour les éventuels renseignements demandés)
- Cas échéant, l'inscription obligatoire et/ou le montant des frais de participation.

Le texte est à envoyer avec 1 à 2 photo(s) par courriel à culture.laclass1613@gmail.com

Un flyer est alors élaboré par la Classe, selon sa propre trame graphique.

Le projet de flyer doit être validé par l'intervenant.e et par le comité de la Classe.

Il sera ensuite diffusé sur les réseaux habituellement utilisés par La Classe.

A ses frais, l'intervenant.e peut également se charger d'une diffusion plus large auprès du public, ainsi que de la distribution de flyers, ou d'affiches aux piliers des communes, avec une mention claire à propos de La Classe.

L'activité n'est pas rémunérée, mais un chapeau est présenté à la sortie. La somme des dons reçue, après remboursement des éventuels frais engagés par la personne intervenante (matériel, transport, autre), peut être, selon la volonté de cette dernière, redistribuée partiellement ou dans sa totalité à la Classe. Ce montant ne peut aller au-delà de :

70% pour l'intervenant.e
30% pour La Classe

Dans le cas de vente d'œuvres exposées :
80% pour l'artiste
20 % pour La Classe